



Association Sainte Jeanne d'Arc de Poitiers

Bulletin n° 31

Mois du Rosaire 2025

Cotisation annuelle 12 €

Secrétariat-trésorerie :

Laurent COGNY 5 bis rue Jean Jaurès -
Bât A- Appt 8 - 86000 POITIERS
association-sainte-jeanne- d-arc.
e-monsite.com
jeannedarcpoitiers@gmail.com

LE MOT DE NOTRE AUMÔNIER :

Ce mois d'octobre est le mois du Rosaire, mais il est aussi le mois où nous célébrons la fête d'une de nos saintes préférées et qui est la patronne secondaire de notre pays avec sainte Jeanne d'Arc.

« Qui est le plus grand dans le royaume des Cieux » demandaient les disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Réponse : « Si vous ne redevenez pas comme les petits enfants vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux » ; « Quiconque se fera petit comme cet enfant, celui-là sera le plus grand dans le royaume des cieux ».

Cette sentence du Seigneur a reçu une extraordinaire application en Thérèse de Lisieux, fleur du Carmel, honorée du monde entier et qui ne cesse de répandre sur l'Église, malgré tout, la pluie de roses et l'abondance des grâces, qu'elle avait annoncée de son vivant.

Sa mission a été de renouveler dans les cœurs la dévotion à l'esprit d'enfance et de faire comprendre combien « la petite voie » est un chemin sûr pour grandir dans l'amour du Christ et parvenir à l'éternité bienheureuse. Ce n'est pas une voie mièvre et facile. L'idéal qu'elle nous rappelle, après l'avoir réalisé dans sa courte vie, n'est autre que la spiritualité de l'enfant de Dieu, mais attention sans les défauts de l'enfance, sans les caprices, l'inconstance, les colères, les désobéissances que l'on trouve souvent chez les petits. Il s'agit là d'une spiritualité d'adulte pleinement conscient de sa dignité de Fils adoptif de Dieu et des exigences qui en découlent appliquées à pratiquer, quel que soit son âge, les vertus qui font le charme de l'enfance : innocence et fidélité, humilité et simplicité, douceur et confiance. Le chrétien qui envisage ainsi ses rapports avec le Père céleste dans l'abandon et dans l'amour, demeure toujours un enfant au grand sens du mot.

« Elle n'a rien fait d'exceptionnel » a-t-on dit lors de son procès de canonisation. Non, elle s'est efforcée de faire à la perfection ce que la Règle et ses Supérieures lui demandaient : c'est cette simplicité, cette humilité, cette obéissance qui ont fait sa sainteté. C'est également par ses souffrances qu'elle s'est unie à la Passion du Sauveur. Pour tout cela quel bel exemple à suivre !

Qu'elle nous amène à rentrer en nous-mêmes et à redevenir enfants dans une véritable humilité, une confiance entière qui attendra tout du Père des Cieux, mais aussi un effort persévérant pour accomplir ce qu'Il veut de nous. L'esprit d'enfance comporte, vous le savez, une fidélité généreuse au devoir de tous les jours : notre devoir d'état. Elle comporte également une application constante à faire très bien les choses, les petites choses comme les grandes. Rien n'est petit au regard de Dieu.

Que de bonnes résolutions à prendre en ce début des reprises de nos activités. Alors bonne rentrée.

Nous prions tout particulièrement Notre-Dame du Rosaire, sainte Thérèse et sainte Jeanne d'Arc pour notre Père François, prêtre de notre Communauté, que Dieu a rappelé à lui le 10 septembre dernier, dans la paix et la sérénité. Il a offert, entre autres, ses souffrances pour les vocations. Que Dieu nous en accorde de nombreuses.

Père Philippe

ÉDITORIAL : Les deux cités...

1700 martyrs officiellement reconnus pour ce début de XXI^e siècle. Les massacres continuent inlassablement au Soudan, Nigéria, Pakistan, Égypte... Ce sont plus de 28 pays recensés... Et une presse toujours muette, des États « chrétiens » scandaleusement aveugles. Ce 8 septembre ce sont 74 catholiques qui sont massacrés en République Démocratique du Congo... Comment dites-vous ? **Démoncratie ! Le martyr rouge !**

Sur le vieux continent, Les digues cèdent de toutes parts et les derniers remparts de notre civilisation se fissurent inéluctablement. Les premières brèches sont déjà visibles et nos défenses semblent terriblement désuètes au regard des forces auxquelles nous devons faire face... Notre civilisation, notre FOI, sont plus que jamais menacées ! **Le martyr blanc !**

Et donc... L'histoire nous apporte avec force et espérance de vraies réponses dissipant de ce fait tout doute quant à l'issue de ce combat désormais engagé.

Ainsi en Espagne, à la bataille de Clavijo en 844 le Roi des Asturies, Ramire 1^{er}, a vu son armée menée à la victoire par Saint Jacques ; à l'instar de Don Juan d'Autriche à Lépante en 1571 qui put constater la puissance de Notre-Dame du Rosaire ; à l'exemple de la victoire inespérée de Sainte Jeanne d'Arc à Patay en 1429. Tant de combats qui semblaient humainement perdus d'avance... et pourtant... Que pouvons-nous craindre ?

Plus que jamais les deux cités s'avancent et se font face. D'aucuns se rangent derrière des forces qui sont innombrables. D'autres ont choisi la Foi en Notre Seigneur Jésus-Christ :

« Je ne parlerai plus guère avec vous ; car le Prince de ce monde vient ; mais il n'a aucun empire sur moi. »
(Saint Jean 14 :30.)

Bruno Vernier

Rejoignez-nous le dimanche 19 octobre à 15 heures devant l'église Sainte Radegonde, pour sa visite commentée (sonorisation assurée) et un moment de prière au tombeau de la sainte patronne de Poitiers.

Jeanne outragée : l'Action française à la rescousse

Deuxième partie :
La première partie publiée dans le numéro 29 Pâques 2025

Le « cours libre » en Sorbonne de Maurice Pujo sur Jeanne d'Arc

Le mouvement de protestation engagé contre Thalamas fut ponctué par un épisode surprenant et d'une belle originalité : ce fut le « cours libre » sur Jeanne d'Arc donné par Maurice Pujo en cette même Sorbonne. Le mercredi 23 décembre 1908, le service d'ordre dirigé par le préfet Lépine en personne avait été organisé de façon plus formidable encore que pour la leçon précédente. De nombreuses brigades d'agents en tenue et en civil occupaient toutes les portes de la Sorbonne. Dans les galeries intérieures avaient été placées deux compagnies de la Garde républicaine. À tous les coins de rue étaient massées d'autres forces de police. Non seulement le Quartier était en état de siège mais, en prévision du cortège habituel à la statue de Jeanne d'Arc, on avait posté, à tous



Maurice PUJO

les points pouvant conduire de la Sorbonne à la rive droite, une brigade d'agents et une section de la Garde. A la statue elle-même veillaient d'autres brigades : les abords de l'Action Française, Chaussée d'Antin, étaient étroitement gardés. Vaines précautions : c'est au cœur de la place que les Camelots avaient résolu cette fois de porter leur offensive.

Aux abords de la Sorbonne, à partir de quatre heures et demie, des groupes d'étudiants patriotes commencèrent à circuler, scandant les cris habituels : « À bas Thalamas ! ». À cinq heures, on fit évacuer la cour et toute la rue de la Sorbonne depuis la place jusqu'à la rue des Écoles. Aux alentours de cinq heures, deux cartes furent remises, l'une au doyen de la faculté Alfred Croiset, l'autre au professeur Puech.

Première carte :

À M. Alfred Croiset, doyen de la Faculté des Lettres.

Maurice Pujo, licencié ès lettres, lauréat de l'Institut, rédacteur à l'Action Française, a l'honneur d'informer M. le doyen Croiset que, sur la demande des étudiants patriotes, il ouvrira un cours libre sur Jeanne d'Arc le mercredi 23 décembre à quatre heures un quart dans l'amphithéâtre Guizot.

Il espère que M. le doyen Croiset n'y verra aucun inconvénient et qu'il accordera à ce cours la même protection qu'il a accordée à celui de M. Thalamas, insulteur de Jeanne d'Arc.

Seconde carte :

À M. Puech, professeur de Poésie latine à la Faculté des Lettres.

Maurice Pujo prie M. Puech de vouloir bien l'excuser s'il lui prend, pour aujourd'hui l'amphithéâtre Guizot (où M. Puech devait faire son cours sur Euripide) pour y ouvrir le cours libre sur Jeanne d'Arc dont les étudiants patriotes l'ont chargé.

Les sentiments patriotiques de M. Puech lui feront comprendre ce procédé imposé par les circonstances. S'il est embarrassé, il pourrait d'ailleurs s'installer dans la salle réservée au cours de M. Thalamas dont la nécessité ne s'impose pas.

Bien sûr, Maurice Pujo ne pouvait présenter aucun diplôme suffisant pour prétendre à un cours en Sorbonne, mais Thalamas non plus. Pujo mit donc son projet à exécution. De trois heures un quart à quatre heures un quart avait lieu, dans l'amphithéâtre Guizot, le cours de M. Egger sur la Logique. Pujo accompagné d'une cinquantaine d'étudiants d'Action Française et de Camelots du Roi prirent place dans l'amphi en observant le plus grand silence. Lorsque M. Egger eut terminé son cours, les auditeurs s'écoulèrent à l'exception du groupe d'étudiants d'AF et des Camelots. L'un d'entre eux descendit les gradins et se présenta au professeur comme un ancien élève et qui le reconnut comme tel (!), alla examiner le cabinet qui s'ouvre au bas de l'amphithéâtre. Pendant ce temps, les auditeurs du cours de M. Puech, parmi lesquels quelques dames, cours qui devait s'ouvrir à quatre heures et demie commençaient à entrer.

Les étudiants et les camelots s'étant assurés des portes, Pujo quitta sa place, monta sur l'estrade et, s'étant placé devant la table du professeur, il fit signe pour obtenir le silence et annonça : « Mesdames et Messieurs, les personnes qui ne sont venues que pour M. Puech peuvent se retirer. Pour des raisons supérieures que vous comprendrez, je suis obligé aujourd'hui de lui prendre sa place pour faire le cours libre sur Jeanne d'Arc dont j'ai été chargé par les étudiants patriotes.

À ces mots, la salle éclate en applaudissements. Les auditeurs venus pour M. Puech ne s'en vont pas. Ils restent, les uns par curiosité, les autres pour joindre leurs applaudissements aux étudiants et camelots patriotes. La nouvelle aussitôt se répand au dehors et, en un instant, d'autres auditeurs sympathisants affluent. Il y a bientôt deux cents personnes dans la salle.

Cependant, debout, Pujo continue : « Je m'excuse d'occuper cette chaire. À défaut des titres et de la valeur, j'ai du moins mon patriotisme et vous n'entendrez de moi que des paroles françaises... Dans cette Sorbonne qui fut le foyer intellectuel de notre pays, nous sommes ici chez nous. Il arrivera ce qu'il pourra. Mais nous n'en sortirons que par la violence.

De nouveaux applaudissements éclatent. Dans la salle c'est l'enthousiasme. Pujo prend place au fauteuil du professeur et commence la première leçon du nouveau cours libre. Cette leçon sur Jeanne d'Arc, elle a été prononcée intégralement et n'a pas duré moins de trente-cinq minutes. Mais à peine est-elle commencée qu'un premier incident se produit. L'appariteur, la « tangente »

comme l'appellent les étudiants, est entré et invite Pujo à quitter la place. Pujo l'engage à ne pas interrompre le cours et le charge d'aller porter à MM. Croiset et Puech les deux cartes qui leur étaient adressées. Mais l'appariteur insiste. Comme il fait mine de vouloir expulser l'orateur, les camelots sautent des gradins, se saisissent de l'appariteur et le mettent prestement à la porte. Dans la bousculade, il avait laissé aux mains des Camelots son trousseau de clés, les clés de la Sorbonne. L'Action Française publia le lendemain une note pour avertir M. Croiset que ses clés étaient à sa disposition, mais le doyen préféra faire changer les serrures.

Cependant, Pujo continua son cours :

« Pour bien comprendre l'histoire de Jeanne d'Arc, il faut nous représenter l'état de la France au début du XVe siècle. C'est une époque analogue à la nôtre. Les discordes civiles y avaient amené le règne de l'étranger, La France souffrait parce que le pouvoir était disputé et l'autorité traditionnelle du chef, contestée. Le jour où Jeanne d'Arc rendit au Roi son autorité, la France fut sauvée. Dans le désordre universel, au milieu des dissensions des partis. Jeanne d'Arc, inspirée de Dieu, a compris, a senti plutôt qu'il fallait un acte : un acte de volonté simple et allant droit à un objet plus haut que ceux que se proposent ses contemporains. Jeanne d'Arc n'est rien qu'une petite paysanne, sans force, sans crédit, mais elle sait ce qu'elle veut et ce qu'elle veut est conforme à la volonté de toutes les générations de Français pendant cinq siècles d'histoire, conforme à la volonté de ses ancêtres et des nôtres : pour la France, elle veut le roi légitime... »

Presque chaque phrase était saluée d'applaudissements, lorsqu'on vit entrer M. Puech en personne qui venait prendre possession de son siège.

– *Que faites-vous ici ? demanda-t-il à Pujo.*

– *Vous le voyez, je fais mon cours sur Jeanne d'Arc. Ne me dérangez pas.*

M. Puech ne se contente pas de cette réponse. Pujo lui explique la nécessité où il s'est trouvé de s'asseoir à cette place. Mme Puech descend des gradins et, connaissant les sentiments de l'auditoire, elle conseille à son mari de se retirer. Celui-ci veut à toute force déloger Pujo du fauteuil. Un de nos jeunes amis s'approche alors et lui dit, du plus grand sang-froid, en lui mettant la main sur l'épaule : *Vous troublez le cours. Monsieur. Je vous arrête !*

M. Puech n'était pas encore remis de son ahurissement qu'il était déjà reconduit à la porte... Après quoi, les étudiants barricadèrent avec soin la porte du cabinet afin d'éviter le retour d'un pareil incident et le cours se poursuivit dans le plus grand calme.

Pujo fit ensuite le portrait de Charles VII, *« ce roi si calomnié dont le règne fut, cependant, un des plus grands de l'histoire de France : Jeanne n'a pu que commencer l'œuvre : il était réservé à Charles VII de l'achever. On ne peut accuser ni de médiocrité ni de faiblesse un souverain à qui l'on doit la libération du territoire, le rétablissement de la paix civile – traité d'Arras – et qui a doté notre pays d'institutions militaires, financières et autres qui sont restées les bases de l'organisation moderne.*

Mais à l'heure où, Jeanne d'Arc le rencontra, ce prince était découragé par le malheur. Tous les chroniqueurs

s'accordent pour reconnaître en lui les plus hautes facultés. En 1429, il ne lui en manquait qu'une, qui seule pouvait mettre en œuvre toutes les autres : la confiance, Ce fut Jeanne d'Arc qui la lui apporta. La vie de Jeanne d'Arc est un risque perpétuel. Pour atteindre son but supérieur, elle se met en contravention avec toutes les lois, avec toutes les coutumes de son sexe, avec les lois de sa condition, avec les lois de l'expérience vulgaire, avec les lois de l'ordre établi. Car l'ordre établi, alors, c'était les Anglais... Elle fait en grand ce que vous faites maintenant en petit pour délivrer votre pays, mais avec cette différence que, pour nous, cela n'aboutira qu'à la correctionnelle, tandis que pour elle, cela finit par le bûcher... »

Parlant depuis plus d'une demi-heure, et ne s'étant pas préparé à parler si longtemps, Pujo avait terminé la « leçon ». Comme il n'était guère improvisateur, il s'inquiétait de se voir « arriver au bout de son rouleau ». Il ne pouvait toutefois se résigner à quitter la place de son plein gré. Il allait se résigner à faire une lecture, lorsque la force publique, en la personne d'un officier de paix accompagné d'une compagnie de la Garde, vint donner à l'aventure sa conclusion. Dans la lumière du gaz, l'officier de paix Fauvel, tout chamarré d'argent, apparut en haut de l'amphithéâtre. Un capitaine de la Garde suivait, puis les soldats en longue file, portant le fusil. Ils étaient entrés sans opposition ; on n'entendit pas un cri, pas une rumeur, et Pujo continuait son cours. Les gardes descendirent les marches dans le silence. Ils s'établirent sur un rang dans les deux travées qui coupent les gradins. Une section descendit jusqu'en bas avec le capitaine et se rangea le long du mur, sur l'estrade, derrière le fauteuil de la chaire.

« Ce fut seulement, raconte Maurice Pujo, quand cette occupation militaire fut terminée que l'officier de paix s'approcha de moi. Je le saluai. Je ne sais si ce fut la crainte d'un grave conflit entre la troupe et nos amis qui le rendit courtois. Chose singulière et qui redevient comique, il me sembla qu'il était impressionné par le silence même de cette salle de « perturbateurs », par l'appareil de ce lieu réservé à la pensée sereine, et que je bénéficiais, pour lui, de la majesté de la chaire que j'occupais.

Il me fit connaître qu'il avait une réquisition écrite du doyen pour faire évacuer la salle.

– *C'est bien, monsieur, lui dit-il : la leçon est finie : nous allons nous retirer. Laissez-moi seulement dire un mot de mes amis. Il s'agit d'éviter un conflit.*

Il y consentit. Je me tournai vers la salle où les Camelots commençaient à s'agiter.

– *Ne résistez pas aux soldats, crierai-je. Vive l'armée ! Vive Jeanne d'Arc ! »*

La salle répondit : Vive le Roi ! Vingt et un Camelots furent arrêtés. Quant à Pujo son délit étant insuffisamment établi, il quitta la salle librement après avoir reçu, en remontant les gradins, de nombreuses poignées de main et les félicitations de beaucoup d'auditeurs inconnus. Devant cette initiative audacieuse, et si parfaitement maîtrisée, on ne peut s'empêcher de penser que, tout de même, il fallait le faire !

Jean-Baptiste Geffroy

Saint Pierre II,

Évêque de Poitiers et confesseur

On ne sait rien des premières années du saint évêque né vers 1050.

Il était archidiacre de Poitiers, lorsqu'en 1087 il fut élevé sur le siège de saint Hilaire. Ses vertus le rendaient digne d'occuper ce siège, dont il accrut la gloire par son courage à confesser la foi. Il gouvernait avec zèle et prudence l'Église confiée à ses soins vigilants.

En l'an 1100 il rencontra Robert d'Arbrissel et lui voua une vive amitié. Il accueillit avec la faveur la plus marquée la nouvelle de la fondation du monastère de Fontevraud, situé alors dans son diocèse, et fut depuis le propagateur le plus zélé de cette œuvre pieuse encourageant plus généralement le développement de la vie monastique et canoniale dans le diocèse. Ce fut à la protection puissante de Pierre, à ses sollicitations écoutées, à son intervention personnelle même que Fontevraud dut la plupart des établissements qui, dès l'origine, se groupèrent en Poitou autour de la maison mère. Parmi eux nous ne saurions oublier la Puye, qui devint promptement si importante, que peu après on pouvait y réunir 100 religieuses, et Villesalem, dont les restes si majestueux encore attestent l'antique magnificence.

Il œuvra activement pour la réforme de l'Église, dite réforme grégorienne, édictée par le Pape Grégoire VII pour lutter contre la crise de moralité que subissait alors l'Église (simonisme et nicolaïsme).

Mais l'exil du prélat allait mettre un terme à ces précieuses actions.

Guillaume, comte de Poitou, prince impie et sans foi, effrayait le monde par les scandales de son libertinage. Un prélat courageux, Gérard, évêque d'Angoulême avait osé lui adresser des reproches et le priver de la communion de l'Église. Pour toute réponse, le prince, insulta Gérard. Indigné Pierre, évêque de Poitiers, voyant que ses propres exhortations n'avaient produit aucun effet sur le cœur endurci de Guillaume, avait enfin résolu de prononcer contre lui, et cela dans une circonstance solennelle, les terribles anathèmes de l'Église. Le jour marqué pour cette cérémonie étant arrivé, Guillaume l'apprend ; aussitôt il s'y transporte avec une troupe furieuse, fait entourer la basilique, en ferme les issues, et menace de tuer tous ceux qui y sont réunis. Guillaume perce la foule, monte à la tribune où était Pierre, qui donnait les motifs de l'excommunication qu'il allait lancer contre le comte Guillaume, il le saisit par les cheveux, et lui appuyant le poignard sur la gorge, à force de violence, il lui arrête la parole. Mais le saint évêque, lui demandant répit comme s'il eût voulu réfléchir pour renoncer à son projet, achève en disant : « J'excommunie Guillaume ».

Quelques jours après, Guillaume, accompagné de ses gardes, entoure le palais de l'évêque et veut par violence, faire lever l'excommunication ; mais le saint évêque résiste... Il reçoit l'ordre de se rendre prisonnier au château de Chauvigny. Pierre obéit et fut reçu dans cette ville, non pas comme un exilé, mais comme un triomphateur.

Au-dessus de sa chambre se trouvait la chapelle où il offrait chaque jour le saint sacrifice pour la conversion du duc Guillaume et la prospérité de son peuple.

Il obtint du ciel de nombreuses guérisons. Pour les malheureux lépreux alors relégués, repoussés par tous, Pierre fit préparer une laderie dans le jardin du château. La charité du pontife était telle, que, pendant le court espace de temps qui s'écoula depuis son arrivée au château de Chauvigny jusqu'à sa mort, il avait tout donné aux pauvres, et qu'il ne restait plus au château rien des ornements ni des choses précieuses dont ses prédécesseurs avaient enrichi cette demeure.

Il meurt, toujours à Chauvigny, le 4 avril 1115. Son corps est déposé à l'abbaye de Fontevraud, dans le chœur de l'église abbatiale, à la droite du maître-autel. Son ami Robert d'Arbrissel est lui aussi inhumé dans le chœur, de l'autre côté. Mais les deux tombes sont détruites pendant la Révolution.

Pierre II est rapidement considéré comme saint, en témoigne cet éloge de son contemporain Hildebert de Lavardin, évêque du Mans puis archevêque de Tours :

« La religion ornait sa vie, la discrétion son esprit, la lumière de ses œuvres sa réputation, l'Écriture son étude, la mesure ses paroles, le droit son jugement, la rigueur sa justice, le charme son visage, la bienveillance ses entrailles, le bâton pastoral sa main. Le pape le promut, le comte le dépouilla, le Christ reçut le fugitif dans son ordre, son siège, le ciel. Privé de ses biens l'évêque endura la pauvreté, détenu par la force il accepta les chaînes, chassé de la ville il supporta l'exil. Maintenant riche, ce Pierre possède les cieux, libre, il suit le Christ, stable, il reçoit ses récompenses, le Christ. »

Il est commémoré le 4 avril dans le diocèse de Poitiers.

Jacques Boisard

Nous avons besoin de votre aide, contribuez à notre action par le versement de votre cotisation annuelle (12 €) ou par un don libre.

*Par virement FR76 1027 8364 1600 0113 8270 103
Par chèque à nous adresser ou à remettre à notre trésorier
En espèces à remettre à notre trésorier MERCI*